



Opération de Développement Rural d'Ellezelles.
Compte rendu de la Commission Locale de Développement Rural du
06 juillet 2005

Présents: CAIRONI Baudouin, CAMBIER Renée, COTTON Josiane, DE VOLDER Charles, EVERAERT François, GAUTHIER Benoit, HAUSTRATE Dominique, HAUSTRATE Olivier, HERBECQ DE MEULEMESTER Lucie, HUSTACHE Serge, HYDE Pascal, LELEUX Bernard, MOUTON jean, PARDONS Joël, TUNSTALL Guy, WALLEMACQ Christiane.

Excusés: BERTOUILLE TURPIN Andrée, CAMBIER Marie-Paule, CAUCHIE Ides, DEGEYTER Gilbert, DERAMAIX Isabelle, RASSON Dany, RASSON Michel, TUNSTALL-MARLIER Véronique.

Invités: FALYS Dominique Anne – IDETA

LAURENT Martine et EVRARD Eric - Fondation Rurale de Wallonie.



1. Approbation du compte rendu de la Commission locale de Développement rural du 16 juin 2005.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Présentation des objectifs de développement et aperçu des projets en découlant par Dominique-Anne Falys pour IDETA, auteur du Programme Communal

Les objectifs de développement se structurent selon 4 axes :

Axe 1 – Préserver et enrichir le terroir

Axe 2 – Solidariser la communauté rurale

Axe 3 – Réinventer une économie rurale

Axe 4 - Cultiver le supplément d'âme

Axe 1 – Préserver et enrichir le terroir

Pérenniser les composantes patrimoniales
(comprendre, valoriser et respecter)

Protéger l'environnement naturel ou cultural

Préserver l'environnement construit

Structurer les réseaux de mobilité

Contenir le développement territorial

Déterminer l'aménagement du territoire

Maîtriser l'aménagement du territoire

Ouvrir de nouvelles perspectives

Enrichir l'identité territoriale

Consolider le maillage écologique

Renouveler le patrimoine construit

Organiser la mobilité durable

Axe 2 – Solidariser la communauté rurale

Se reconnaître comme partenaires

Organiser l'accueil des nouveaux-venus

Assurer les présentations

Entretenir l'amitié

Garantir les échanges

Structurer le réseau des lieux d'échange (en fonction des publics-cibles)

Enrichir le réseau des équipements collectifs

Garantir l'accès aux équipements collectifs

Assurer l'espace vital de chacun

Diversifier l'offre foncière

Garantir le logement des jeunes, des aînés et des moins valides

Assurer la mobilité de chacun

Axe 3 – Réinventer une économie rurale

Consolider l'agriculture

Diversifier les productions

Revaloriser la main d'œuvre

Développer les échanges commerciaux

Intégrer le tourisme

Accueillir les visiteurs

Leur assurer l'hospitalité

Leur offrir du rêve

Soutenir l'économie traditionnelle

Consolider le réseau des services

Assurer l'accueil des entrepreneurs

Diversifier les économies

Axe 4 - Cultiver le supplément d'âme

Préserver les savoir-faire

Vivifier le monde associatif

Enrichir les lieux emblématiques

Soutenir les festivités emblématiques

Gérer le savoir faire-faire

Contribuer à la philosophie du Parc

Intégrer la dynamique du Contrat de Pays

S'investir dans les organes supra-territoriaux

Assurer le faire-savoir

Communiquer entre soi

Communiquer à propos de nous

Déléguer nos ambassadeurs

Réactions des membres de la CLDR.

Concernant le projet de commission de commerçants et artisans, un participant explique qu'une tentative a été faite mais s'est soldée par un échec en raison du manque d'intérêt du public concerné vis à vis de ce type de collaboration.

Mme Falys explique que depuis lors le contexte a peut-être évolué ce qui justifierait l'inscription de ce projet dans le PCDR.

Un participant s'interroge sur l'utilité de cette réunion relative aux objectifs.

Mme Falys explique d'une part qu'il s'agit d'une obligation décrétole et de l'autre que cette démarche est essentielle pour permettre la mise en évidence des effets cumulés des différents projets entre eux.

Un participant insiste sur l'intérêt que représentent les chemins creux et plaide pour une gestion « raisonnée » par les ouvriers communaux.

Serge Hustache explique que le matériel de coupe pourrait être amélioré afin de permettre une taille douce ; pour des raisons d'économie d'échelle l'achat d'un tel matériel devrait être groupé entre plusieurs communes.

Une participante s'étonne d'avoir reçu un second questionnaire destiné aux activités sportives ellezelloises après celui réalisé dans le cadre de l'ODR.

Serge Hustache précise que ce dernier a été réalisé dans le cadre de la future coupole sportive (réunion des infrastructures sportives d'Ellezelles, Flobecq, Lessines).

Mme Laurent explique qu'il n'y aura pas double emploi avec celui de l'ODR car il ciblait, lui, également les besoins de l'associatif.

Un participant souhaite savoir s'il existe une sorte de « veille technologique » permettant de coordonner les projets et opérateurs (publics/privés) notamment touristiques.

Serge Hustache cite pour exemple dans le domaine sportif la Coupole sportive.

Mme Laurent cite dans le domaine du tourisme la Maison du Tourisme du Tournaisis.

Un participant insiste sur le potentiel de développement que représente le Sentier de l'Etrange et l'urgence d'en assurer la pérennité.

M. Evrard précise que suite aux réunions relatives à ce dernier plusieurs projets dont certains liés à la restauration et à la « capitalisation » des oeuvres seront proposés.

Serge Hustache estime qu'il faudra faire effectuer un saut qualitatif à ce produit vécu initialement de façon folklorique mais devant aujourd'hui se professionnaliser vu son succès et ce, sans perdre son âme.

Le challenge sera de lui donner des perspectives économiques.

Serge Hustache regrette cependant que les locaux n'aient pas encore perçu ce Sentier comme un outil de développement à part entière.

Par rapport à la mise en réseau des producteurs un participant rappelle que des tentatives ont été faites ; elles ont cependant été difficiles à concrétiser.

Il estime qu'une solution serait de créer un poste d'animateur dont la mission serait de coordonner ce réseau et d'aider logistiquement les producteurs.

Serge Hustache confirme ces essais tentés dans le cadre de programmes européens Interreg III, Leader 2 et les faibles résultats obtenus au vu des subsides investis et avance plusieurs hypothèses : désintérêt des producteurs, qualité de l'animateur.

Un participant s'inquiète du manque de relève dans le milieu associatif et de son impact sur des activités telles que Jean-Jean, le Sabbat,...

Serge Hustache se veut moins pessimiste et cite plusieurs exemples de relèves réussies notamment dans le cas des 2 manifestations précitées.

Un participant propose d'inscrire un projet visant à mener des campagnes d'information sur les pesticides ; leur dangerosité pour l'environnement et la santé publique est souvent partiellement ou totalement ignorée par les citoyens.

L'idée est retenue.

Un participant souhaite savoir quand seront relancés des groupes de travail

Serge Hustache rappelle que la priorité est la conception des fiches projet et qu'il faudra attendre que les choix des priorités aient été faits pour connaître les thèmes qui seront prioritairement approfondis par ces groupes.

3. Divers

Le Président remercie Pascal Hyde d'héberger sur son site Ellezelles.com un volet consacré à l'ODR et précise qu'une première liste d'adresses mails est opérationnelle ; elle permettra de contacter les membres de la CLDR (rappel des dates de réunions,...).

Il insiste cependant sur le fait que ce système ne remplacera nullement les convocations écrites et qu'il se limite à ce stade à une simple « boîte aux lettres », il ne s'agit pas d'un forum.

Mme Laurent invite les membres de la CLDR ne l'ayant pas fait à compléter cette liste mail et fait circuler un document à cet effet.

Concernant le forum, Pascal Hyde confirme la facilité technique de cette opération.

Le Président explique que le forum n'est pas prioritaire à ce stade de l'opération, l'énergie devant être focalisée sur la conception du PCDR et des fiches-projet.

Il propose cependant que, cette étape passée (septembre 2005), soit envisagée la manière d'exploiter le site sous ce nouveau mode participatif.

Prochaine réunion :

La prochaine rencontre, vraisemblablement en septembre, sera consacrée à la présentation de l'inventaire des projets qui composeront le PCDR.

Le secrétariat,

Le Président,

Fondation Rurale
de Wallonie

Serge Hustache.
Echevin du Développement
Rural